JALHAY
Aux portes des Fagnes

Déclaration de politique communale 2024-2030

Commune de Jalhay

Table des matières

Préambule 1

Mobilité et sécurité routière 3

Une commune rurale, riche en nature, attentive au développement durable 4

Des finances saines et une fiscalité enviable 5

Une économie florissante et un emblème du tourisme 5

Des écoles rénovées ou en cours de rénovation - Enseignement et accueil temps-libre 6

Un accueil de la Petite Enfance de qualité 7

Sports, associations et jeunesse 7

Cohésion et Action sociale - Aînés - Santé 8

Culture et Patrimoine : lier passé, présent et futur 9

Un urbanisme et un aménagement du territoire maîtrisés 10

Qualité des services communaux 11

Supracommunalité 11

Communication et numérique 12

Conclusion 12

Préambule

La Commune de Jalhay est dotée d'un environnement privilégié que ses citoyens ont la chance de présenter comme leur habitat. Ce cadre de vie néo-rural se doit d'être préservé et amélioré de touches modernes. L'esprit de village qui y règne est précieux et ses traditions sont sacrées. La fiscalité avantageuse participe à ces éléments positifs qui font de Jalhay une commune convoitée.

Les élections communales d'octobre 2024 ont montré un résultat clair. Les Jalhaytoises et les Jalhaytois ont exprimé par leur vote leur volonté de voir le groupe MR-IC-EJS prendre en main la politique communale pour six années supplémentaires. Le résultat de ce scrutin amène à deux constats. D'une part, la qualité du travail de la majorité en place depuis 12 ans est saluée. D'autre part, le programme et les ambitions du groupe pour la législature à venir ont satisfait les habitants. Ces deux éléments se traduisent par l'obtention d'un siège supplémentaire pour le groupe MR-IC-EJS, ce dernier comptant désormais 14 élus sur 19 au conseil communal.

Le pacte de majorité adopté par le conseil communal du 2 décembre dernier est développé en thèmes et actions qui seront la colonne vertébrale du travail du Collège communal pour les six prochaines années.

Chaque compétence communale mérite une attention particulière mais un élément majeur est à prendre en compte dans la gestion communale moderne : la transversalité. Plusieurs projets se retrouveront ainsi partagés entre diverses matières, telles que l'environnement, l'aménagement du territoire, la politique du logement, la sécurité ou encore la salubrité.

La présente Déclaration de Politique Communale (ci-après « DPC ») expose le fil rouge de la législature 2024-2030. L'ensemble des lignes directrices, détaillé dans les pages suivantes, est pensé pour demain, et surtout après-demain. L'avenir de Jalhay se prépare maintenant, notamment par les aménagements énergétiques de nos bâtiments, les investissements nécessaires, la place accordée à l'entreprenariat, tout en prenant soin de conserver une fiscalité avantageuse.

Les six années à venir seront ambitieuses, stables et cohérentes pour Jalhay et ses habitants.

La répartition des compétences du nouveau Collège communal se présente comme suit :

Bourgmestre - Victoria VANDEBERG

- ➔ Police
- ➔ Sécurité
- ➔ État civil
- ➔ Finances
- ➔ Personnel

1er échevin - Marc ANCION

- ➔ Travaux
- ➔ Agriculture
- ➔ Forêts
- ➔ Développement durable
- ➔ Environnement

2ème échevine - Alison CLEMENT

- ➔ Enseignement
- ➔ Tourisme
- ➔ Culture
- ➔ Petite enfance
- ➔ Accueil temps libre
- ➔ Jeunesse
- ➔ Communication et digitalisation

3ème échevin - Dimitri HOUSSA

- ➔ Urbanisme
- ➔ Aménagement du territoire
- ➔ Mobilité
- ➔ Sports
- ➔ Cultes

4ème échevin - Michel PAROTTE

- ➔ Économie/PME/Commerces
- ➔ Sécurité routière
- ➔ Relations Presse
- ➔ Citoyenneté / Vie associative / Festivité
- ➔ Commémorations
- ➔ Bien-être animal
- ➔ Cimetières
- ➔ Patrimoine

Présidente du CPAS - Noëlle WILLEM

- ➔ CPAS
- ➔ Affaires sociales
- ➔ Santé
- ➔ Famille
- ➔ Aînés
- ➔ Politique de la personne handicapée
- ➔ Logement

Le Collège communal, construit conformément à la volonté exprimée par les citoyens en octobre dernier, s'engage à être à l'écoute de leurs préoccupations, animé par une gestion publique saine et résolument tournée vers l'avenir. Les engagements politiques pris en octobre 2024 et réaffirmés dans cette DPC mèneront à des actions concrètes afin de conserver et d'améliorer le cadre de vie de notre commune.

Mobilité et sécurité routière

Depuis deux mandatures, nous réalisons le maximum de renouvellements, d'entretiens et d'améliorations des nombreuses voiries communales. Les différents plans d'investissements routiers ont été et seront largement utilisés. Nous mettons des moyens conséquents au service des travaux.

Nous ne voulons pas d'une opposition entre la voiture et le vélo : dans nos campagnes, ils sont complémentaires. Nous adapterons nos infrastructures routières cyclo-friendly en vue d'une intégration harmonieuse, sécurisée et réfléchie.

Nous avons entamé un vaste plan de liaisons cyclo-piétonnes traversant la commune de part en part, joignant ainsi les deux pôles RAVeL de notre territoire (Nivezé et la Gileppe), en utilisant le maximum de subsides.

Notre territoire compte plus de 240 km de voiries communales et plus de 280 km de sentiers et chemins non artificialisés.

À terme, nous avons l'ambition de réaliser un réseau sécurisé pour la mobilité alternative. Il reliera l'ensemble des villages de notre commune ainsi que les écoles et d'autres installations publiques à la dorsale cyclo-piétonne.

Pour plus de sécurité, nous avons créé ou imposé des trottoirs lors de la réalisation de nouveaux lotissements.

Nous avons lancé un vaste plan de mobilité communal (parking, régulation de la vitesse, traversée de village…) largement subsidié et pour lequel les Jalhaytois seront consultés.

Ce Plan communal de Mobilité (PCM) est un outil stratégique qui vise à faciliter la planification de la mobilité à l'échelle d'une commune. Il aide à améliorer l'accessibilité et la mobilité, la sécurité routière et le cadre de vie sur le territoire concerné.

L'objectif est d'organiser un système de déplacements cohérent pour les citoyens et les marchandises dans la commune. Le plan devra :

- Être multimodal et hiérarchisé.
- Offrir une réponse en termes d'accessibilité aux pôles d'activité principaux, pour tous, notamment pour les personnes à mobilité réduite.
- Favoriser la marche à pied, le vélo et les transports collectifs, encourager l'intermodalité et un usage plus rationnel de l'automobile.
- Contribuer à localiser au mieux les lieux de vie et d'activités, en favorisant la mixité des fonctions.

Nous avons et allons encore équiper le territoire de bornes de recharges électriques et nous allons installer des abris pour vélos.

Dans ce projet de mobilité plurielle, la part belle est faite au tourisme vert, un des pôles économiques de notre région mais aussi aux déplacements de tous les jours.

Nous avons également réhabilité l'accès à plusieurs chemins pour les promeneurs. Nous continuerons à le faire car il existe encore des voies inaccessibles.

Une commune rurale, riche en nature, attentive au développement durable

La richesse et la qualité de notre agriculture contribuent au développement économique de notre commune. Nous serons attentifs à limiter l'impact de l'évolution de nos villages sur le monde agricole.

Source de revenus pour notre collectivité, la forêt est aussi une merveilleuse réserve de biodiversité et de quiétude que nous voulons continuer à protéger.

En réponse aux évolutions climatiques, nous allons garantir la pérennité de nos forêts grâce à la mise en œuvre d'un plan d'aménagement forestier ambitieux pour les trois décennies à venir.

Pour limiter notre impact sur le climat :

- Nous avons fait le choix de l'énergie verte, via le photovoltaïque, le pellet ou les plaquettes de bois ;
- Des réseaux de chaleur sont en voie de concrétisation et la production de plaquettes fait partie de nos projets ;

Plus de 60 % des bâtiments communaux ont été améliorés énergétiquement (panneaux photovoltaïques, chauffage au bois, isolation thermique…). Grâce à cela, une économie annuelle s'élève à plus de 127.000 € (sur base des prix actuels).

L'amélioration et l'isolation des bâtiments communaux sont et seront au centre de nos préoccupations. Nous continuerons à soutenir les particuliers qui désirent renforcer l'efficience énergétique de leurs bâtiments. Nous avons été les premiers à remplacer tout l'éclairage public par des LED. En outre, nous sommes prêts et attendons la SPGE pour l'égouttage de Balmoral.

Nous avons également à cœur de conserver notre environnement privilégié.

Des actions sont menées annuellement afin de limiter le nombre de déchets jetés sauvagement dans notre nature.

Des caméras de lutte contre les dépôts sauvages, avec une utilisation ciblée, ont été installées afin d'intercepter les pollueurs clandestins.

L'application FixMyStreet permet également aux citoyens de signaler en direct aux services communaux toute incivilité ou nid de poule dangereux.

De plus, nous nous sommes lancés dans une politique zéro déchet, visant à inciter les citoyens comme les services communaux à une diminution de la production de déchets. Cela porte ses fruits car Jalhay était en 2023 la commune qui produisait globalement le moins de déchets de l'arrondissement de Verviers.

Ensuite, si la préservation de nos forêts est cruciale, celle de nos cours d'eau l'est tout autant. Diverses actions de nettoyage, d'arrachage de plantes invasives ou encore la gestion des points noirs ont mené au succès de notre collaboration avec le Contrat rivière Vesdre.

Enfin, une attention particulière sera portée au bien-être animal. La maltraitance animale sera combattue activement et nous continuerons notre compagne de stérilisation des chats.

Des finances saines et une fiscalité enviable

Le dernier compte communal se clôture avec un boni très positif. Cela constitue une réserve pour les années futures.

La dette communale est maîtrisée et parmi les moins élevées de Wallonie.

Nous avons obtenu de nombreux subsides répondant à nos besoins. Nous continuerons à solliciter ces derniers pour alléger le coût de nos investissements. Par exemple, les transformations de l'école de Sart ont été subsidiées à raison de 60%.

Malgré la succession des crises ces cinq dernières années (scolytes, inondations, crise énergétique, inflation…), les taxes sont restées très faibles et les additionnels sont les moins élevés de la région verviétoise.

Nous avons constitué des fonds de réserves et provisions pour aborder l'avenir avec sérénité.

Une bonne gestion des finances communales restera une de nos grandes priorités.

Une économie florissante et un emblème du tourisme

Si la commune de Jalhay est un écrin paisible de verdure et d'eau pour ses habitants, elle l'est également pour les nombreux touristes qui la parcourent chaque année, au fil des saisons.

Le tourisme fait évidemment partie du tissu économique de notre commune et celui-ci doit être chéri. Nous voulons conserver un bon équilibre entre ce dernier et la quiétude des habitants.

Nous avons rendu notre tourisme plus moderne et accessible grâce à l'utilisation accrue des réseaux sociaux et la refonte du site internet de l'Office du Tourisme de Jalhay-Sart (ci-après « OTJS »). En outre, la rénovation du bâtiment de l'OTJS permet maintenant son accessibilité aux PMR.

De nouvelles balades balisées ont été initiées pour les familles et de nouveaux équipements ont été placés afin de rendre notre commune la plus accueillante tant pour les touristes que pour nos habitants. D'ici 2030, nous souhaitons poursuivre cette dynamique en ajoutant de nouveaux équipements touristiques, et en veillant à l'entretien et la modernisation de nos dispositifs existants.

Nous voulons que Jalhay devienne un emblème du tourisme nature en Wallonie, un paradis de découvertes pour les touristes et pour les Jalhaytois.

En termes d'économie, nous soutenons toujours les initiatives de promotion des acteurs économiques de la commune ("Jalhay j'entreprends", HoReCa, etc.).

De plus, la zone d'activité économique que nous avons mise en place étant saturée, nous en créerons une seconde.

Des écoles rénovées ou en cours de rénovation - Enseignement et accueil temps-libre

Notre réseau scolaire comporte quatre implantations où sont inscrits 678 élèves (430 en primaire et 248 en maternelle) selon les chiffres du comptage de janvier 2025.

Nos bâtiments scolaires sont modernes et bien équipés. L'école de Sart a été complètement rénovée. L'école de Jalhay est en cours de rénovation.

Nous continuerons à offrir à nos élèves et à nos enseignants un cadre de vie agréable et efficace du point de vue pédagogique.

Chaque année, les investissements en matériel pédagogique et numérique sont nombreux. Le numérique est d'ailleurs un objectif commun présent dans les contrats d'objectifs de nos différents établissements. Nous continuerons à soutenir cette dynamique avec, notamment, l'acquisition de tableaux interactifs pour toutes les classes.

Nos équipes sont soutenues activement dans leurs initiatives pédagogiques. Nous continuerons à leur faire confiance et à les épauler. Le pouvoir organisateur (P.O.) se veut à l'écoute de ses directions, de ses enseignants et de tout le personnel des écoles. A titre d'exemple, une meilleure répartition des heures de secrétariat sera effectuée, afin de répondre au travail administratif croissant, dans les différents établissements scolaires.

Les Associations de Parents sont actives et en bonne relation avec le P.O. Elles reçoivent un subside communal annuel pour les soutenir dans leurs activités.

L'accueil des enfants en dehors du temps scolaire est aussi une de nos priorités.

Le personnel de l'accueil extrascolaire est un personnel formé et professionnalisé. Nous continuerons également de le soutenir dans ses initiatives et de réfléchir à des moyens de valoriser davantage son travail quotidien, notamment par une visibilité accrue lors des journées Extrascool.

En effet, l'accueil extrascolaire répond aux besoins des familles. Il est organisé dès 7h20 et jusque 18h (15h le mercredi), ainsi que lors des journées de formation du corps enseignant. La récente évaluation qui a eu lieu, dans le cadre du renouvellement du Programme de Coordination pour l'Enfance, montre malgré tout quelques pistes d'amélioration. Nous souhaitons étudier ces pistes de manière concertée avec les différents acteurs, afin de perfectionner notre offre. À cet égard, nous étudierons notamment l'augmentation de la capacité d'accueil des enfants lors des journées pédagogiques, ainsi que l'extension de l'accueil jusqu'à 18h le mercredi après-midi.

Lors des précédentes mandatures, les plaines de vacances ont été étendues dans le temps et géographiquement. Elles rencontrent un franc succès. Cependant, nous souhaitons préserver des plaines de taille humaine, afin de garantir un accueil de qualité tout en évitant de concurrencer les nombreux acteurs présents dans la commune. Nous désirons, à ce titre, renforcer leur visibilité sur notre site Internet, au travers de nos réseaux sociaux ou encore d'une nouvelle brochure de l'accueil qui pourra être massivement distribuée.

Un accueil de la Petite Enfance de qualité

Sur 10 ans le nombre de places d'accueil en crèches communales a plus que doublé. Il est passé de 18 à 42 places ouvertes. La crèche des Petites Abeilles, située à Tiège, compte 28 places et celle des Petits Sotais, située à Jalhay, en compte 14.

Nous dépassons l'objectif européen qui fixe un taux de couverture de 33 % (soit 33 places d'accueil pour 100 enfants âgés de 0 à 2,5 ans). À Jalhay, ce taux atteint 48,8 % selon les dernières données disponibles de l'IWEPS. À titre de comparaison, la moyenne en Province de Liège est de 35 %.

Nous mettons un point d'honneur à offrir un encadrement de qualité et veiller au bien-être de notre personnel. À cet égard, nous dépassons le quota imposé par l'Office de la Naissance et de l'Enfance, qui prévoit une puéricultrice pour l'encadrement de 7 enfants.

Les bâtiments des crèches sont entièrement adaptés et la sécurité des enfants demeure l'une de nos priorités. En étroite concertation avec le personnel, nous veillerons à mettre en place les améliorations nécessaires pour garantir le respect des normes et offrir un accueil ainsi qu'un environnement de qualité.

Bien que les parents contribuent, en fonction de leurs moyens, au financement de l'accueil de leurs enfants, les crèches communales représentent un investissement significatif de la part de la commune.

Les accueillantes conventionnées bénéficient d'un soutien de la commune par une réduction de la taxe déchets. De même, les familles ayant des enfants de moins de 3 ans bénéficient d'une réduction de cette taxe de 30€/enfant. Ces aides perdureront lors de cette mandature.

Sports, associations et jeunesse

Tout d'abord, afin de maintenir une commune à taille humaine et un environnement associatif et sportif riche, nous avons alloué d'importants subsides communaux aux différents clubs sportifs : les clubs de football de Sart et Jalhay, le tennis de table de Tiège, le rachat des terrains du tennis de Jalhay, etc.

La commune compte de nombreux clubs sportifs et associations. Ces derniers sont tous subsidiés. Le montant total annuel est de 75.000 €.

Nous souhaitons poursuivre sur cette voie en continuant à aider les clubs à investir dans du matériel et des infrastructures de qualité.

Une signalétique cohérente, adaptée et harmonieuse en ce qui concerne les nouvelles mesures en vigueur dans la lutte contre le tabac sera mise en place sur les différents sites impactés par ce règlement (crèche, école, plaine de jeu, club de sport...).

Ensuite, l'esprit de village, caractéristique à Jalhay, est extrêmement important et sa préservation essentielle. Les nombreux bénévoles qui font perdurer la vie festive de nos villages doivent être soutenus, et cela passe notamment par l'aide à la réfection des différentes salles.

Notre objectif est donc d'accentuer notre aide aux différents comités de village par l'amélioration de leurs infrastructures.

Enfin, la conscientisation et l'implication des jeunes dans la vie démocratique sont des enjeux essentiels pour l'avenir de nos communautés. À Jalhay, nous en avons pleinement conscience. C'est pourquoi, il y a trois ans, nous avons relancé le Conseil Communal des Enfants (CCE), et nous souhaitons garantir sa pérennité. Nos jeunes conseillers représentent une véritable source d'idées novatrices. Leur engagement constitue un levier précieux pour le développement de leur connaissance des enjeux locaux et de leur participation active à la vie de la commune.

Leur enthousiasme et la variété de leurs initiatives illustrent leur profond intérêt pour la vie démocratique. Ce succès nous incite à mettre en place un Conseil des Jeunes pour les 12-16 ans.

Cohésion et Action sociale - Aînés - Santé

Le vieillissement de la population est un enjeu sociétal important.

Nous lutterons pour être une commune plus inclusive et contre l'âgisme, c'est-à-dire contre toute vision négative du vieillissement.

Le CCCA et nos aînés

La mise en place d'un conseil consultatif communal des aînés (CCCA) en 2017 a permis de récolter les préoccupations des aînés, mais aussi leurs priorités. Son analyse du territoire communal reprenant des recommandations en matière de sécurisation et d'aménagements a été adressée aux autorités communales. Le but étant d'intégrer davantage les besoins et les aspirations des aînés dans la politique communale.

Cet organe consultatif a apporté une réelle plus-value à la vie communale. Nous renouvellerons celui-ci, continuerons à soutenir activement toute initiative en faveur des aînés et continuerons à récolter leurs avis.

Nous encourageons les propositions du CCCA et notamment celle liée à la création d'un Welcome Pack pour les nouveaux arrivants.

Une activité commune entre le CCCA et le CCE sera proposée.

Les activités de sensibilisation, de conférences et d'initiations à des sports seront poursuivies.

Le Plan de Cohésion sociale confié au CPAS a comme priorité la lutte contre l'isolement et le développement d'initiatives et d'activités intergénérationnelles ouvertes à tous.

La fracture numérique reste un enjeu important et toute action visant à la réduire sera encouragée.

Les affaires sociales et la Santé

L'ensemble des missions sociales est porté par le CPAS.

Nous soutiendrons les nombreux services rendus par le CPAS, tout comme les actions sociales proposées chaque année :

- une conférence destinée aux aidants proches qui font face à la maladie d'Alzheimer ;
- une journée de sensibilisation au handicap au sein des écoles communales ;
- le soutien aux citoyens éprouvant des difficultés face à des démarches

administratives de plus en plus complexes ;
- l'actualisation du référentiel Senior D'abord, véritable outil du maintien à domicile élaboré par notre CPAS et qui a inspiré d'autres communes ;
- la promotion de la santé des aînés, notamment par le maintien de cours de gymnastique douce en collaboration avec Gymsana tout au long de l'année.

Les initiatives de prévention en matière de santé seront renforcées.

Les formations de secourisme proposées aux juniors seront étendues à la population.

Culture et Patrimoine : lier passé, présent et futur

Ces dernières années, nous avons mis en place des actions afin de répertorier notre patrimoine et de pouvoir ainsi le conserver dans son meilleur état. Des panneaux explicatifs ont fleuri dans la commune afin de lier chaque Jalhaytois au patrimoine qui l'entoure.

Wårder nosse patrimwène, c'est st'ossu prinde astème a nosse pårler walon. Lu label « Ma commune dit siya » ku nos avant rudjondu en' est l'meyeûre prouve. Nos avans mètou so pîd des tâves du convèrsâtion, nos fiant des discours è wallon et nos alans duvins les scoles pour fé ètinde nosse bè patwès. Tout çoula po sayî dèl wårder vikant et l'fé duscovri å pus djônes. Nos alans porsûre tot çoula èt alårdji nos acsions divins saqwantes dôminnes...

La perpétuation de la mémoire est un élément qui nous tient à cœur. Notre collaboration avec les associations patriotiques se poursuivra afin que toutes et tous se souviennent de notre passé, y compris les jeunes générations.

À l'instar du patrimoine, la culture regroupe des matières diverses et variées et il nous paraît crucial d'y prêter une attention particulière. A ce sujet, nous sommes de fervents défenseurs de notre folklore et aidons les associations dans l'organisation du carnaval, du laetare et de la fête des vieux métiers. Ce soutien, indispensable à la préservation de nos traditions, doit perdurer.

A cet égard, grâce à une initiative de l'OTJS, ainsi qu'au travail des différents comités, les deux cortèges carnavalesques de la commune ont tout récemment été inscrits au patrimoine culturel immatériel de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Cette distinction est une grande fierté pour notre commune et envoie un message fort de valorisation et de soutien à tous nos bénévoles, qui œuvrent à la préservation de nos traditions. Le groupe MR-IC-EJS souhaite contribuer à la visibilité de cette reconnaissance et sera toujours aux côtés des comités pour veiller au bon déroulement des saisons carnavalesques.

Que ce soit via le Centre culturel Spa-Jalhay-Stoumont ou encore via le parcours d'artistes organisé par l'OTJS, la culture est promue. Peu importe la discipline, il sera primordial de continuer nos actions en sa faveur lors de cette mandature.

Parmi nos projets phares, nous prévoyons la construction de nouvelles bibliothèques à Sart et à Jalhay, dans l'objectif d'élargir l'offre littéraire et de densifier les activités proposées par ces lieux. La culture étant un pilier essentiel de notre identité, ces infrastructures joueront un rôle clé dans

l'accès à la connaissance et la stimulation de la curiosité pour tous les habitants.

Un urbanisme et un aménagement du territoire maîtrisés

Notre commune est attractive, de nombreux candidats bâtisseurs déposent des dossiers. Nous tentons de les aider dans leurs démarches tout en restant vigilants à l'intégration architecturale et environnementale de leur projet. Pour objectiver cette intégration, nous réalisons actuellement un guide communal d'urbanisme, outil légal et subventionné par la Région wallonne. Il remplacera à terme la charte communale de l'urbanisme devenue aujourd'hui obsolète au regard des enjeux contemporains.

Parmi les questions qui doivent trouver une réponse aujourd'hui et pour demain, nous pouvons pointer l'attractivité résidentielle de la population mais aussi la réduction de l'étalement urbain et la diminution drastique de l'artificialisation des sols. Dans ce contexte, le guide d'urbanisme, élaboré en parfaite coordination avec le schéma de développement communal, a pour objectif de définir les stratégies urbanistiques pour accompagner la restructuration des tissus urbanisées, leur développement ou leur préservation. Il permettra à tout citoyen ou promoteur de connaître les possibilités d'aménagement d'une parcelle, tout en offrant aux décideurs un cadre clair pour évaluer la pertinence d'un projet soumis à leur approbation, en fonction des enjeux territoriaux et des stratégies urbanistiques établies.

Une ligne de conduite concernant les *tiny houses* a été élaborée.

Un ensemble de règles précises à l'ouverture de gîtes a été constitué et un guide communal est envisagé à ce sujet.

Nous soutenons les projets de constructions mais il est nécessaire d'établir un cadre cohérent.

Pour organiser le territoire communal, nous élaborons un Schéma de Développement Communal (SDC). Cet outil doit nous guider, pour les quinze ans à venir, à organiser notre territoire communal. Il est également subsidié par la Région wallonne. Il définit des modalités précises sur base d'un diagnostic réalisé par un bureau d'études en concertation avec le citoyen. Le SDC vise à définir la stratégie territoriale de la commune, en intégrant notamment les enjeux majeurs de pression foncière et de lutte contre l'étalement urbain, de recyclage urbain, d'adaptation aux changements climatiques, de gestion des ressources locales et de maîtrise de la mobilité.

Depuis les inondations de 2019 et 2021, nous avons réalisé des travaux et initié des projets permettant de limiter les conséquences des fortes pluies que nous subissons de plus en plus fréquemment. Le SDC doit aussi permettre d'affiner les actions que nous mènerons.

Des logements de qualité

La difficulté de se loger touche de nombreux ménages dans notre commune. La forte pression immobilière est une des principales causes. Il faut y ajouter le nombre croissant de gîtes et la présence de logements inoccupés depuis de nombreuses années.

Afin d'augmenter l'offre de logements :

- Nous renforcerons la collaboration avec l'AIS en promouvant son activité.
- L'offre en petits logements de qualité au centre des villages sera développée.
- Nous limiterons le nombre de gîtes sur notre commune surtout au centre des villages afin de préserver un équilibre entre la quiétude des habitants et le séjour des touristes.
- Nous poursuivrons le travail de recherche des secondes résidences non déclarées et des gîtes en infraction.

La volonté du CPAS de bénéficier d'un logement d'urgence supplémentaire pour répondre à un besoin existant, notamment dans le cadre de violences intrafamiliales sera soutenue par les autorités communales.

Qualité des services communaux

Le niveau communal est le niveau le plus direct d'interactions avec les citoyens. Conscients de l'importance de cette proximité, nous sommes particulièrement attentifs à la qualité des services rendus qui est selon nous primordiale.

Notre commune a la chance de bénéficier d'un personnel compétent, motivé et désireux de rendre le meilleur des services à la population. Cette qualité, pourtant déjà soulignée par les citoyens, pourra encore être améliorée dans les années à venir.

Nous avons la volonté de moderniser nos infrastructures et le matériel nécessaire pour que la satisfaction de nos habitants soit rencontrée au mieux. La finalisation des travaux du CPAS permettra de réorganiser des mariages à Sart et d'y reprendre une permanence. Du nouveau matériel informatique permettra d'améliorer la qualité du travail en interne, et la communication en externe.

Les infrastructures du service des travaux seront revues, afin qu'il bénéficie lui aussi de conditions de travail dignes des services qu'il rend.

Une réflexion sera lancée au sujet d'une salle polyvalente, accessible aux associations sur demande.

Jalhay est et restera une commune à taille humaine, efficace et pouvant répondre aux besoins des citoyens.

Supracommunalité

Si l'importance du niveau communal n'est plus à démontrer, il en va de même pour la supracommunalité.

Les compétences attribuées aux communes sont plus larges au fil des années et il est parfois bénéfique de s'associer à d'autres communes afin d'avancer ensemble dans une même direction. Nous pouvons citer en exemple la compétence du tourisme avec la Maison du Tourisme Spa-Hautes-Fagnes-Ardennes ou l'Association de Gestion du complexe de la Gileppe. La lutte contre les inondations doit également être envisagée d'un point de vue supracommunal, l'eau ne s'arrêtant pas aux frontières communales.

Les Zones de secours et de police sont d'autres types d'associations entre communes qui nécessitent du dialogue et de la réflexion afin d'intégrer les impositions des niveaux de pouvoir supérieurs, tout en limitant leur impact sur

les finances communales. Notre volonté étant de maîtriser les coûts en offrant un service de qualité à la population, la sécurité de tous étant une priorité.

La Province de Liège et son évolution à venir, ainsi que la Conférence des Bourgmestres et des Elus de l'Arrondissement de Verviers sont également deux institutions supracommunales qui méritent notre attention.

Dans les exemples précités ainsi qu'aux différents niveaux de pouvoir supérieurs, la voix de Jalhay doit être entendue. Une attention particulière sera portée à la défense des intérêts des Jalhaytoises et Jalhaytois.

Communication et numérique

Au cours de cette mandature, nous mettrons l'accent sur la communication et la diffusion de l'information.

Tout d'abord, via une refonte du site internet de la commune. Notre objectif est de le rendre plus accessible en facilitant la navigation pour tous les utilisateurs. Nous souhaitons également garantir une mise à jour régulière des informations, de manière à offrir un contenu pertinent et actuel.

Ensuite, nous souhaitons développer un contenu diversifié sur nos réseaux sociaux, afin de renforcer la visibilité de certaines actions menées et d'informations essentielles pour le quotidien des citoyens. Les pages de la commune doivent devenir des espaces dynamiques et conviviaux.

Nous explorerons, enfin, les possibilités de développement d'une application qui intégrerait les informations du site internet, ainsi qu'un agenda des activités de la commune.

Conclusion

Cette Déclaration de Politique Communale démontre l'ambition, la stabilité et la cohérence du projet du groupe MR-IC-EJS pour les six années à venir, suite à la confiance que vous nous avez accordée en octobre 2024.

Si nous avons la chance de vivre dans une commune dont la qualité de vie est citée en exemple, nous sommes pleinement conscients que rien n'est jamais acquis et que les acquis d'aujourd'hui peuvent être fragiles si nous n'y prenons garde. Nous sommes préparés à relever les défis qui adviendraient durant cette mandature.

Le Collège communal ainsi que l'ensemble du Conseil communal auront un rôle important à jouer dans la mise en place de ce projet ambitieux pour notre avenir, visant à préserver et à enrichir ce qui fait la force de notre commune.